



Réunion du Conseil Municipal

Lundi 28 juillet 2025 à 18h15

Session ordinaire

Ordre du jour

- Fixation du nombre et de la répartition des sièges du conseil communautaire de la Communauté de communes Côte Landes Nature dans le cadre d'un accord local.
- Convention relative aux modalités de mise en œuvre des mesures environnementales compensatoires aux abords du courant de Contis, nécessaires à l'extension de la ZAE de DARDAS 2 sur la commune de ST Julien en Born.
- Délégation de l'exercice du droit de préemption à M. le Maire sur l'ensemble des zone U et AU, à l'exception des zones Ux, UXr,Uy, 1AUEx, 1AUEy, 1AUEz.
- Vente de la parcelle K 577 sur la ZAE Hillotan à M. Paul AUTHIER en vue de la construction d'un cabinet dentaire.
- Demande de renouvellement de dénomination de Commune Touristique.
- Création de poste au titre de l'avancement de grade.